



Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Distr. générale
12 septembre 2024
Français
Original : anglais

Réunion des États parties

Dixième réunion

Genève, 24 octobre 2024

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Élection, conformément aux articles 7 et 9 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, des 12 futurs membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture qui remplaceront les membres dont le mandat arrive à expiration le 31 décembre 2024

Élection de 12 membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Note du Secrétaire général*

Additif

1. Conformément aux articles 7 et 9 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, les 12 futurs membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture qui remplaceront les membres dont le mandat arrive à expiration le 31 décembre 2024 seront élus à la dixième réunion des États parties au Protocole facultatif, qui se tiendra à l'Office des Nations Unies à Genève le 24 octobre 2024.
2. Conformément à la procédure prévue à l'article 6 (par. 3) du Protocole facultatif, le Secrétaire général a, dans une note verbale datée du 16 mai 2024, invité les États parties à présenter, au plus tard le 16 août 2024, leurs candidats pour l'élection de 12 membres du Sous-Comité. Les notices biographiques de 11 candidats reçues à cette date figurent dans le document [CAT/OP/SP/22](#).
3. On trouvera en annexe à la présente note les notices biographiques des candidats dont la candidature a été reçue après le 16 août 2024, dans l'ordre dans lequel elles ont été reçues par le secrétariat.

Candidat(e)	Désigné(e) par
Massimiliano Bagalini	Italie
Djordje Alempijevic	Serbie
Barbara Bernath Thévenoz	Suisse

* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



Annexe

Notices biographiques des candidats*

Massimiliano BAGAGLINI (Italie)

Date et lieu de naissance

26 septembre 1964, à Viterbe (Italie)

Langues de travail

Anglais, espagnol, italien (langue maternelle)

Expérience professionnelle

Membre du Bureau du Garant national des droits des personnes privées de liberté, le mécanisme national de prévention créé en application du Protocole facultatif, à Rome (Italie). Premier officier de police du Département national de la sécurité publique affecté au Bureau du Garant national en tant qu'organisme public indépendant. Membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Études

Diplôme en sciences politiques, Université de Padoue (Italie), 2003.

Doctorat en politiques sociales et développement local, Université de Teramo (Italie), 2007.

Maîtrise en gestion et politique des administrations publiques, Université LUISS de Rome – École d'administration publique, en partenariat avec l'École nationale d'administration, 2015.

Formation avancée en sciences de la sécurité, Faculté de droit de l'Université de Rome « La Sapienza », 2019.

Situation/fonctions actuelles

Au niveau international : a) depuis 2021, membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ; b) depuis 2023, expert du Conseil de l'Europe dans le domaine des droits de l'homme et des institutions nationales des droits de l'homme – contrôle des lieux de privation de liberté. Au niveau national : depuis 2016, chef du service « Privation de liberté et migrants » du Bureau du Garant national des droits des personnes privées de liberté, le mécanisme national de prévention de la torture.

Principales activités professionnelles

En tant que membre du Sous-Comité : rapporteur pour Chypre, la Géorgie, la Lituanie et la Serbie. Il a participé aux visites du Sous-Comité en Argentine, en Bosnie-Herzégovine (2022), en Géorgie, en tant que chef de délégation (2023) et au Honduras (2024). *En tant que chef de service au sein du Bureau du Garant national* : il a visité tous les lieux de détention administrative pour migrants en Italie, y compris les centres pour personnes en attente de rapatriement et les installations aux points d'enregistrement et aux frontières, et a rédigé des rapports thématiques à ce sujet qui ont été soumis au Ministère de l'intérieur par le Garant national. Il a effectué plusieurs contrôles d'opérations de retour forcé, participé à de nombreuses visites de contrôle dans plusieurs prisons et postes de police en Italie et contribué à l'élaboration du rapport annuel du Garant national au Parlement italien (2017-2023). En outre, il est l'actuel responsable du projet d'application d'un système de contrôle des retours forcés financé par le Fonds « Asile, migration et intégration » (FAMI) de l'Union européenne pour 2014-2020 et 2021-2027.

* Les notices biographiques ne sont pas revues par les services d'édition.

Autres activités principales dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

En 2007-2008, il a été consultant permanent au Ministère de la justice, au sein du Secrétariat du Sous-Secrétaire d'État, en qualité d'expert des politiques nationales et locales de réinsertion des détenus et anciens détenus et de la gestion des projets financés par l'Union européenne dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la sécurité des détenus. De 2003 à 2010, il a été membre du conseil national d'*Antigone Onlus*, une ONG italienne qui s'emploie à garantir les droits des prisonniers dans le système pénal. En 2005, il a coordonné les activités visant à créer le centre d'étude et de documentation Antigone (www.associazioneantigone.it) et a élaboré et mené plusieurs projets de recherche sur le thème « prison et sanction » en Italie et en Europe. En 2006 et 2007, il a été observateur national et régional des conditions de détention en Italie et a effectué des visites dans différents établissements pénitentiaires.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

Il a édité pour le Garant national les publications suivantes :

Norms and Normativity - Standard for Deprivation of Liberty of Migrants - Collections of Recommendations 2016-2018.

Guidelines for the Monitoring of Forced Returns – nouvelle édition (2023).

Protection of Fundamental Rights in Forced Return Operations – nouvelle édition (2023).

Djordje ALEMPIJEVIC (Serbie)

Date et lieu de naissance

17 mai 1967, à Belgrade (Serbie)

Langues de travail

Serbe (langue maternelle), anglais, croate, bosnien, monténégrin, français (connaissance élémentaire)

Expérience professionnelle

Médecine/médecine légale

Études

Médecine, École de médecine de l'Université de Belgrade, Serbie (1992)

Spécialisation en médecine légale, Université de Belgrade, Serbie (1996)

Maîtrise en sciences médicales, Université de Belgrade, Serbie (1997)

Doctorat en médecine légale, Université de Belgrade, Serbie (2005)

Diplôme de troisième cycle en médecine légale, Université Monash, Australie (2005)

Situation/fonctions actuelles

Chef, Institut de médecine légale, École de médecine, Université de Belgrade, Serbie

Professeur titulaire de médecine légale, École de médecine, Université de Belgrade

Membre fondateur, Faculté de médecine légale, Royal College of Physicians, Londres

Membre du conseil d'administration du European Council of Forensic and Legal Medicine

Membre du comité directeur de l'Independent Forensic Expert Group (IFEG)

Principales activités professionnelles

Plus de 25 ans d'expérience en pathologie légale et en médecine légale clinique : autopsies médico-légales, examens cliniques, avis d'expert

Identification des victimes de catastrophes de grande ampleur et de conflits armés, notamment dans le cadre du projet du CICR intitulé « The Missing »

Vaste expérience de l'enseignement : cours, ateliers et examens pratiques à l'intention d'étudiants de premier et de deuxième cycle en médecine légale

Autres activités principales dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

Membre du Comité européen pour la prévention de la torture (2011-2021), participation aux activités de contrôle des lieux de détention dans différents pays ; poursuite de la collaboration avec le Comité en tant qu'expert après 2021

Membre du comité directeur de l'IFEG, organisation de formations et de missions sur le Protocole d'Istanbul et le rassemblement de preuves médico-légales dans les cas de torture

Expert de longue durée du Conseil de l'Europe pour divers projets relatifs à la prévention de la torture, au rassemblement de preuves dans les cas de torture et aux soins de santé en prison (par exemple concernant les sociétés militaires privées russes et la Facilité horizontale)

Contribution à l'élaboration de protocoles nationaux et régionaux pour la prise en charge médico-légale des victimes de violence, y compris de programmes de formation à l'intention des forces de l'ordre et des professionnels de la santé

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

Alempijevic, D. (2024), « Forensic & Legal Medicine in Serbia », *Reference Module in Social Sciences* (prépublication). Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1016/B978-0-443-21441-7.00336-8>.

Protocole d'Istanbul, 2^e édition (2022) – Membre du groupe de travail

Alempijevic, D. et al. (2020), « Statement on conversion therapy », *Journal of Forensic and Legal Medicine*, 72, art. 101930. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1016/j.jflm.2020.101930>.

International Forensic Expert Group (2013), « Statement on access to relevant medical and other health records and relevant legal records for forensic medical evaluations of alleged torture and other cruel, inhuman or degrading treatment or punishment », *Journal of Forensic and Legal Medicine*, vol. 20 (n° 3), p. 158 à 163. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1016/j.jflm.2012.07.005>.

Alempijevic, D. et al. (2011), « Ethical and Legal Consideration of Prisoner's Hunger Strike in Serbia », *Journal of Forensic Sciences*, vol. 56 (n° 2), p. 547 à 550.

Barbara BERNATH THÉVENOZ (Suisse)

Date et lieu de naissance

5 décembre 1968, à Strasbourg (France)

Langues de travail

Anglais, espagnol, français (langue maternelle)

Expérience professionnelle

Experte en prévention de la torture à l'Association pour la prévention de la torture (APT) depuis 1997, à différents postes – Secrétaire générale depuis juillet 2018. L'APT est l'ONG internationale à l'origine du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture. J'ai promu les stratégies de prévention de la torture, notamment la ratification et l'application du Protocole facultatif, et mené des activités de renforcement des capacités auprès des mécanismes nationaux de prévention partout dans le monde, et j'ai publié de nombreux guides et outils pratiques sur la prévention de la torture.

Études

Maîtrise en droit international, Institut des hautes études internationales et du développement, Genève, 1992

Diplôme en relations internationales, Institut d'études politiques, Strasbourg, 1989

Situation/fonction actuelle

Secrétaire générale de l'APT (jusqu'au 15 septembre 2024) : gestion globale d'une équipe de 15 personnes et direction de la vision et des stratégies de l'APT ; promotion du Protocole facultatif et des garanties pendant les premières heures de détention, notamment des Principes de 2021 relatifs aux entretiens efficaces dans le cadre d'enquêtes et de collecte d'informations (Principes de Méndez), auprès des États, des entités des Nations Unies et des organismes régionaux ; établissement de partenariats et engagement de dialogues avec toute une série de parties prenantes au niveau national.

Principales activités professionnelles

Chef des opérations à l'APT (2009-2018) ; responsable du programme de contrôle des lieux de détention à l'APT (2003-2009) ; responsable du programme Europe à l'APT (1997-2003) : fourniture de possibilités de formation, de conseils stratégiques et d'un appui technique sur le contrôle des lieux de détention aux mécanismes nationaux de prévention partout dans le monde, dans le cadre d'activités bilatérales, régionales et multilatérales (par exemple le forum de 2011 sur le Protocole facultatif, auquel ont participé 300 représentants d'États, du Sous-Comité pour la prévention de la torture et de mécanismes nationaux de prévention). Mise au point de ressources et d'outils sur la prévention de la torture, le Protocole facultatif, le Comité européen pour la prévention de la torture. Représentation et participation à un haut niveau à des conférences et des réunions.

Déléguée du Comité international de la Croix-Rouge, basée à Bucaramanga (Colombie), 1996

Autres activités principales dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

Experte de la Commission des visiteurs officiels du Parlement de Genève depuis 2001 ; avis d'experts sur la surpopulation à la prison de Champ-Dollon, 2007.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture

« Prevention of Torture: the Role of the Association for the Prevention of Torture in the Adoption and Implementation of the OPCAT », dans B. Ramcharan, R. Brett, A.-M. Clark et P. Parker (dir. publ.), *The protection Roles of Human Rights NGOs – Essays in Honour of Adrien-Claude Zoller*, Brill-Nijhoff, 2023

« Preventing torture: What works? », dans S. J. Barela, M. Fallon, G. Gaggioli et J. D. Ohlin (dir. publ.), *Interrogation and Torture: Integrating Efficacy with Law and Morality*, Oxford University Press, 2020
